a été rendu compte de la situation qui semble devoir s'éclaircir un peu depuis quelques jours.

Dans une très belle causerie, M. Liochon a exhorté les grévistes à la résistance énergique, et les a surtout mis en garde contre les intimidations patronales, qui ne font, a-t-il dit, à la fin de chaque semaine dans l'espoir des défaillances.

Il a été très applaudi et les grévistes ont déclaré qu'à l'exemple de leurs camarades Lillois, ils sont décidés plus que jamais à lutter jusqu'au bout.

A LILLE

A la réunion de vendredi matin les grévistes ont voté une délibération d'après laquelle une annonce serait insérée dans les journaux en réponse à la demande d'ouvriers faite par les maîtres imprimeurs pour leur atelier central de composition mécanique. Ils engagent les typographes à ne pas donner suite à ces offres d'embauchage.

Chez les maçons

Fin du conflit à Tourcoing

Le conflit qui s'était élevé entre les ouvriers maçons de Tourcoing et les entrepreneurs, est terminé.

Les grévistes se sont en effet réunis en assemblée générale, vendredi matin, à l'estaminet Dujardin, rue de Verdun. Revenant sur leur résolution de la veille, ils ont décidé à l'unanimité d'accepter les propositions des patrons qui offrent une augmentation de 0 fr. 02 à l'heure et de reprendre le travail samedi matin. Ce nouveau tarif serait appliqué jusqu'en mars prochain. A cette époque, une nouvelle augmentation serait, dit-on, demandée par les ouvriers.

Avant que cette décision ne fut prise par le syndicat des maçons, un certain nombre d'ouvriers avaient recommencé le travail vendredi matin. La plupart de ces ouvriers appartenaient aux établissements de MM. Masquilier. C'est ainsi que six maçons s'étaient présentés aux chantiers du sanatorium de la Bourgogne, quatre à l'Exposition et deux à la Bourse du Commerce. Une quinzaine d'autres, occupés chez divers industriels de la ville, avaient également repris le travail.

Aux usines de Fives

Les grévistes avaient, jeudi, pris la décision de ne plus envoyer de délégation au directeur, à moins que celui-ci n'exprime le désir de recevoir les ouvriers. Néanmoins dix délégués sont allés ce matin, trouver le directeur de l'usine; ils ont eu avec lui un court entretien, qui n'a pas eu de résultat.

Une réunion aura lieu demain à l'*Alcazar*.

Le Concours de Véhicules industriels Paris-Tourcoing

L'EXPOSITION DES VÉHICULES

DEUXIÈME ET TROISIÈME JOURNÉES

Après le concours. — Un « Tour de France » pour les véhicules industriels. — L'avenir des « poids lourds ».

Les respectables camions automobiles du concours Paris-Tourcoing, exposés dans le Palais des Concours temporaires à l'Exposition de Tourcoing ont encore reçu jeudi et vendredi de nombreux visiteurs... Bien mieux ce ne sont pas des visites banales... ce sont des industriels qui s'intéressent vivement à la question des transports automobiles et qui se renseignent, calculent et comparent le véhicule d'hier à celui de demain. Constructeurs et clients discutent. On prend rendez-vous pour de prochains essais. C'est le « poids lourd » qui s'implante dans notre région et il est certain que l'épreuve que vient de mener à bien l'A. C. du Nord de la France portera ses fruits.

Le succès du concours Paris-Tourcoing vient d'inciter notre confrère l'*Auto* à tenter une expérience plus concluante encore en organisant pour le début de l'année prochaine le « Tour de France des véhicules industriels ». Est-il besoin d'ajouter que notre région sera traversée par l'itinéraire de cette formidable randonnée des « poids lourds »? Il est même très probable que l'A. C. du Nord prêtant son concours à l'organisation de cette grandiose manifestation une étape suivie d'exposition aura lieu à Roubaix. Nous aurons l'occasion d'entretenir nos lecteurs de ce nouveau concours, continuons aujourd'hui notre promenade autour des véhicules que l'Exposition de Tourcoing recèle en ce moment.

UNE AUTOMOBILE SOUS UN CAPOT...

Voilà bien l'expression de ces trois mots : « Avant-train Latil » et qui viendront bientôt naturellement aux lèvres de tout industriel du Nord désireux de transformer sa traction animale en traction mécanique.

L'avant-train Latil c'est tout un mécanisme placé sous un capot et monté sur deux roues. Il est seul à posséder cet avantage inestimable d'avoir tous ses organes à portée de la main, comme sur un établi, ce qui permet d'un rapide coup d'œil de s'assurer de son bon fonctionnement.

Les avantages sont si frappants qu'on se demande comment il se fait qu'aucune maison n'y ait songé plus tôt.

C'est ce qui explique la rapidité de l'extension de l'avant-train Latil... C'est ce qui explique aussi le brillant succès des avants-trains Latil dans le concours Paris-Tourcoing où, au nombre de trois, ils ont effectué toutes les étapes sans le moindre accroc, méritant en outre le « Prix de Régularité » dans l'épreuve de consommation.

Il n'est donc pas surprenant que M. Latil, que les industriels peuvent voir tous les jours à l'Exposition de Tourcoing (Palais des Concours temporaires) enregistre déjà des commandes; il restera d'ailleurs à Roubaix-Tourcoing la semaine prochaine pour se livrer à des essais.... Avis aux intéressés.

RÉGLÉ COMME UNE MONTRE

Il s'agit du camion Ariès qui est aussi l'objet d'une vive curiosité et qui a merveilleusement marché dans les dures étapes du concours. Ce camion, pesant 1.700 kilos à vide et transportant 2.500 kilos de charge utile a fourni régulièrement dans chaque étape une vitesse moyenne à l'heure de 13 kilomètres.... Allure raisonnable et suffisamment commerciale pour effectuer un service régulier, tout en consommant peu d'essence et en usant peu de bandages. C'est donc, de cette façon, deux questions importantes déjà résolues et il semble que le camion Ariès est l'idéal que recherche tous les industriels. Ceux-ci pourront d'ailleurs se renseigner sur tous les points, près de l'agent régional des automobiles Ariès, M. Henry Dulieux, 38, place du Théâtre, à Lille, qui se tiendra chaque après-midi, à l'Exposition de Tourcoing.

LE « CLOU » DU CONCOURS...

Ce a été certainement le camion Janvier, à six roues, qui a produit une grande impression dans la région et constitue le gros « fardier » destiné à transporter des poids considérables à une allure moyenne de 9 à 10 kilomètres à l'heure. Grâce au système de suspension d'avant dont la souplesse dépasse celle des coûteux bandages en caoutchouc, le mécanisme peut rester indéfiniment intact et le déraphage est évité... C'est le dernier mot de la perfection et de la solidité !

PROTECTION ET SÉCURITÉ

L'un des succès à signaler dans le concours Paris-Tourcoing a été remporté par les protecteurs antidérapants « Cromwell » dont étaient munis divers véhicules notamment la voiture de livraison Vaitton qui avait une charge de 3.000 kilos. Ces protecteurs qui se sont admirablement comportés sont amovibles, à écailles démontables et réparables, on a même la facilité de changer les rivets usés; accrochant à la jante ils ménagent talons et toiles.

Le sympathique directeur des Protecteurs Cromwell, M. Soye, qui a suivi tout le concours, se tiendra dimanche toute la journée à la disposition des intéressés à l'Exposition de Tourcoing.

LE VÉHICULE PRATIQUE

Nous devons signaler, parmi les concurrents ayant effectué victorieusement le parcours en entier, la maison Louët et Badin, 90, avenue Gambetta, à Paris.

Son camion est le seul qui ne se soit pas contenté de la charge minima imposée à la 5e catégorie, mais l'a dépassée de presque 1,000 kilos, sans compter son outillage et le poids du mécanicien.

En outre, c'est le camion dont la proportion entre le poids à vide et le poids transporté est le meilleur de beaucoup; comme aussi, le rapport entre la charge et le force du moteur qui n'est que de 15 chevaux.

Tout cela ne l'a pas empêché de faire la jolie moyenne de 15 kilomètres (quinze) à l'heure, sur des routes particulièrement difficiles. Notamment aux étapes Beauvais-Amiens et sur la dernière, où il se classait brillamment en tête des camions. Si un pont n'avait été fermé pour le passage d'un bateau, point où il perdait du fait de cette manœuvre, dix minutes, il eut été premier encore.

Enfin, c'est l'un des rares camions qui n'a pas été suivi par des équipes en automobiles, et qui a exécuté le parcours en se conformant strictement aux règles du concours, sans demander aucun secours étranger.

Ce sont là des preuves de robustesse et d'endurance qui valent au camion n° 19 de la maison Louët et Badin, un succès incontestablement mérité.

LES ARTISTES DU NORD AUX SALONS DE 1906

II

Société des Artistes Français (suite)

Les tableaux de M. Eugène Deully sont gracieux et frais. *Premier aveu* est de couleur aussi tendre que le sujet, et *Sur la terrasse* est fin et brillant. Peut-être aurions-nous quelque préférence pour ses deux sanguines : *Doux propos*, (M. Deully est idyllique), et un très bon *Portrait de Mme E. Colonne*.

M. Rémy Cogghe n'a envoyé cette année qu'un portrait, mais excellent, celui de notre compatriote M. Paul Grimonprez, dont il a merveilleusement traduit l'alerte physionomie. Deux bons portraits également de M. De Coninck. L'un : *Ma fille Régina*, est très digne d'attention.

M. Léon Comerre peint la farouche déception de l'épouse de Putiphar dédaignée par l'esclave hébreu. Ça s'appelle *Le Manteau légendaire* et c'est, naturellement, un tableau de maître. Nu superbe, étoffes scintillantes, composition très artistique.

La défense du marabout, (l'épisode de Sidi-Brahim), de M. Alphonse Chigot, est à notre humble avis un des meilleurs, sinon le meilleur, des tableaux militaires de cette année. Scène vivante, large, un peu sèche peut-être, mais très bien ordonnée. M. Eugène Chigot, lui, s'en tient à son genre de paysage : *La cour du notaire au crépuscule*, peinture solide, et le *Dégel*, excellente étude, pleine de ces qualites qui ont classé Eugène Chigot parmi les paysagistes originaux et puissants.

Si les *Nomades tunisiens*, de M. E. Pinchart, nous paraissent déjà vus en leur pittoresque, si *La rue de Gravelines*, de M. Ribeaucourt est un peu criarde, les deux paysages de M. Lion Richet sont riches de sensations et *La rentrée des pêcheurs, au soleil couchant*, de M. Charles Roussel est d'un beau sentiment et d'une bonne ordonnance. Il n'y manque qu'un peu plus de hardiesse, je ne sais quoi, la note vivo qui ferait resplendir cette excellente toile. *Bosquets fleuris*, de M. Jules Scalbert, est digne d'éloge. S'il nous souvient bien, il y a là dedans, une femme délicieuse.

Le maître d'Ilois, M. Pharaon de Winter expose deux portraits irréprochables, parfaits sur toutes les coutures. M. de Winter est par excellence, un peintre « sérieux ». Son dessin est pur; ses colorations étudiées et solides. On retrouve dans l'artiste les qualités éminentes du professeur.

Il convient de mentionner le tableau dans lequel Mme Delacroix-Garnier a groupé les images d'une trentaine de personnes formant *l'Union Valenciennoise à Paris*, parmi lesquelles des notabilités.

Enfin, voici, de M. Henry-Eugène Delacroix, une grande composition décorative : *La vie des champs*, commandée par l'Etat pour la décoration de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Solesmes. Ce vaste panneau est d'une belle tenue. La seule critique légère qu'on en ait faite est qu'il n'y ait aucun lien entre les divers tableaux; encore faudrait-il savoir comment ils seront disposés une fois mis en place. Mais l'ensemble est plein de la sérénité auguste de la *paz agraria* et la « Vie des champs » est, au total, une œuvre qui fait honneur à M. Delacroix et qui peut-être fera l'orgueil de Solesmes.

Citons encore les envois intéressants de MM. Baude, Bellynck, Boissart, *Evariste Carpentier*, (de Cuerne-Belgique), Modeste Carpentier, J. Casse, *Demanche*, *Mme Dubron*, MM. G. Hourriez, *A. Houzé*, Layraud, *Stéphane Leroy*, Camille Louvet, Ch. Moulin, C. Pattein, P. Petit, G. Pigoard, Pierre Prévot, *Sauvage*, etc., etc.

Dans les dessins, sanguines, aquarelles et pastels, voici Harpignies avec deux de ces aquarelles que l'on s'arrache; voici MM. Boët, *Dilly*, Ponchon, Mesdemoiselles Prouvost, Vallancienne, Sirot, Le Dieu, Millot, Van Moé et Van Pareys, et MM. *Wallet*, Van Driesten, Choquet, Batteur, Bouillier.

***

— Les sculpteurs du Nord ne sont pas moins remarquables que leurs confrères les peintres. Nous avons même entendu formuler une appréciation curieuse, à savoir qu'ils sont plus originaux... Toujours est-il que, cette année, autant qu'une trop rapide visite nous a permis d'en juger, leurs envois sont nombreux et ont été distingués par le public aussi bien que par les critiques d'art.

M. Alphonse Cordonnier, avec un buste de bronze très pur et très fouillé, expose un groupe en pierre qui est une des œuvres notables du Salon : *Marche funèbre*. Deux ouvriers, graves et tristes, portent leur camarade mort. La vigueur et la simplicité de l'exécution et le choix même du sujet font involontairement penser à Constantin Meunier. Mais un modelé savant et sobre dénote un talent personnel et les meilleures qualités de l'enseignement de l'Ecole. Ce groupe, nous allions dire ce monument, ne cherche pas, d'ailleurs, à flatter l'œil; il est absolument naturel. On dirait les trois hommes saisis sur le vif et pétrifiés. Les photographes seront au désespoir de ne pouvoir en attraper un ensemble. Il faut louer M. Cordonnier de cette hardiesse et le féliciter d'avoir volontairement renoncé au bénéfice d'une convention acceptée afin de rester dans la vérité austère.

Pour la race, de M. Bertrand-Boutée, est aussi une œuvre. La trinité sainte de la famille humaine est représentée par une image frappante et dans un mouvement plein de tendresse. Un groupe du même artiste, *Evocation du passé*, en pierre, appartient à la Ville de Paris.

De M. Canier, un bon portrait-buste de M. Hants, directeur du Musée des Arts Décoratifs de Genève, et de M. Carlier, une très fine et gracieuse statuette de baigneuse. De M. Cuoquet, une statuette bronze, expressive et de bon style : *Piqueur sonnant*. De M. Jean Frère, un portrait et un bas-relief en marbre.

La *Diane* de M. Gauquié est modelée avec la distinction qui a rendu son auteur justement célèbre. *En péril*, de M. Houssin, est un effort vaillant vers le grand art. On a goûté beaucoup un superbe plâtre de M. Jozer, intitulé *Frayeur*, cheveux traités avec conscience et audace. Une fine *Chyrsis*, bronze, est l'expression de l'art raffiné et délicat de M. Laoust, et la *Manon*, du même, en biscuit de Sèvres, est gracieuse à faire damner encore des Grieux.

Des statuettes de M. Hippolyte Lefebvre, l'Hiver et l'Eté, on ne peut que louer la perfection et la grâce. Et les deux groupes *Modernité* et *Désespoir* de M. Hector Lemaire, pleins d'ampleur dans l'exécution et d'une inspiration puissante, sont dignes du grand artiste dont le talent est caractérisé par un sens décoratif qui lui a fait rajeunir des symboles et trouver des formules nouvelles.

MM. *Corneille* et Paul Theunissen ont envoyé, l'un un buste et un groupe, et l'autre deux médaillons qui sont très appréciés pour leur agrément et leur pureté toute classique.

Nous avons encore remarqué les expositions de MM. Carvin, Déchin, Barlaimont, Villette, Dectellès, Merice, Delteil, Mme Dehaut, MM. Carion, Hiolle, Pollachi, etc.

Nous regrettons de n'avoir pu examiner à loisir comme il aurait convenu, la section de sculpture, vraiment intéressante, dans laquelle nos compatriotes tiennent une place enviable que nous nous efforcerons de mettre plus en lumière dorénavant.

LE MEILLEUR BEURRE est le Beurre d'Oosteamp, rue du Bois, 15. 9095-3

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

A L'HOPITAL

Double démenti à une calomnie

Nous avions raison de dire, avant-hier, que la scène de brutalité mise à l'actif d'une sœur garde-malade de l'Hôtel-Dieu n'avait jamais existé que dans l'imagination de quelques personnes malintentionnées ayant trouvé dans les bureaux d'une feuille socialiste, plus antireligieuse encore que socialiste, un trop complaisant accueil.

Vendredi après-midi, nous avons reçu la visite de la malade qui aurait été victime de ces prétendues violences, Mme Laurence Manjot, née Lesage, demeurant rue Decrême, 87. Cette personne, qu'on nous avait dépeinte sous les traits d'une martyre, avait demandé à sortir de l'Hôpital tout exprès pour démentir l'incident auquel elle fut mêlée : « Jamais, nous a-t-elle déclaré, la sœur de la salle Sainte-Ursule, où je suis en traitement, n'a levé la main sur moi. Ce qu'il y a de vrai c'est qu'elle a retiré vivement le vésicatoire qui m'avait été appliqué; puis, comme je retenais son bras qui allait poser un cataplasme, elle me gronda et j'eus le tort de lui répondre d'une façon fort peu polie, je l'avoue. Et voilà tout. Le reste est une pure calomnie. »

Voilà une déclaration assez nette et assez précise, n'est-ce pas! Mais il y a plus. Le médecin traitant, M. le docteur Derville, nous a adressé la lettre suivante qui confirme surabondamment notre première enquête :

« Roubaix, 15 juin 1906.

» *Monsieur le Rédacteur en chef du Journal de Roubaix,*

» Revenant sur la scène de *brutalité révoltante* qui se serait passée ces jours-ci à l'Hôtel-Dieu, l'*Egalité* publie l'article paru dans le *Journal de Roubaix*, mais il se tait sur la *formidable gifle* administrée par la Sœur.

» C'était pourtant là le fait sérieux et révoltant.

» J'ai voulu, à ce sujet, me livrer à une enquête, *mais pas à une enquête pour rire*, suivant son expression.

» J'ai interrogé toutes les malades, et en particulier, les voisines du n° 6, la malade mise en jeu.

» Toutes, à l'unanimité, m'ont déclaré que, ni ce jour-là, ni dans d'autres circonstances, aucune gifle n'avait été administrée par la Sœur.

» La malade incriminée elle-même a spontanément écrit et signé la déclaration suivante que je tiens à la disposition de qui voudra la consulter :

« J'affirme que je n'ai pas été frappée par la Sœur et que je n'ai jamais dit à personne avoir été frappée par elle.

» Roubaix, 14 juin 1906.

» L... L... (Salle Sainte-Ursule n° 6). »

» Cette déclaration a été donnée en toute indépendance, puisque préalablement la malade m'avait demandé sa sortie.

» Voici donc l'incident clos et une calomnie de plus réduite à néant. »

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération.

» Dr H. Derville,

» *médecin de l'Hôtel-Dieu.* »

Les TRAMWAYS EXPRESS ROUBAIX-LILLE. — Des essais de vitesse viennent d'avoir lieu sur la ligne des tramways de Roubaix à Lille. Ils ont été très satisfaisants, le parcours ayant été effectué en 26 minutes, sans aucun arrêt.

Le nouveau service sera inauguré probablement d'ici quinze jours.

LE CHOMAGE DU CANAL. — Les biefs du canal situés entre l'écluse du Nouveau-Monde et celle du quai de Lorient ont été mis à sec, vendredi matin. Beaucoup de personnes en ont profité pour capturer le poisson qui barbotait dans la vase.

Le chômage du canal durera huit jours jusqu'au 23 juin. On en profitera pour remplacer les portes de l'écluse du Nouveau-Monde, pour peindre celles des autres écluses et curer le lit du canal.

POUR LE FORÇAT GRACIÉ. — La Chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix et environs, dans son assemblée générale tenue à « La Paix » vendredi, a voté la somme de 100 francs pour subvenir aux frais que nécessite le retour du forçat gracié Edouard Marlo.

LES INCIDENTS ELECTORAUX DU 6 MAI. — Au cours des incidents qui ont marqué le soir de la journée électorale du 6 mai l'agent de police Labens fut blessé assez grièvement à la main droite. Un des perturbateurs s'étant réfugié à la buvette de M. Vandamme, Grande-Rue, en face de la place de la Liberté, plusieurs agents l'y poursuivirent, M. Labens le premier. Mais au moment où il allait pénétrer dans le débit, l'un des fuyards, en referma violemment la porte qui écrasa l'un des doigts de l'agent de police.

Une complication s'étant produite, l'agent Labens a dû subir, vendredi, l'amputation du médius droit.

FIN DE LA GREVE DES TRIEURS. — La grève du triage de déchets de M. Victor Ducoulombier, boulevard de la République, qui durait depuis le 14 mai, est terminée, les grévistes ayant promis de reprendre le travail, lundi matin, à la suite des dernières entrevues qui leur ont donné satisfaction.

Les concessions faites par M. Ducoulombier ont été exposées au cours de la réunion qui a eu lieu, hier soir, à l'estaminet Cornille, rue de la Barbe-d'Or. Le patron renonce à l'emploi des femmes dans ses ateliers de triage et accepte le nouveau tarif qui lui avait été proposé pour les apprentis. Les jeunes trieurs, âgés de moins de dix-huit ans, recevront une augmentation variant de 3 fr. à 7 fr. par semaine.

L'assemblée a voté enfin l'obligation pour tous les ouvriers de la corporation d'adhérer au syndicat. Un blâme a été voté à quatre ouvrières qui continuent à travailler dans deux établissements de Tourcoing.

LES VOLS NOCTURNES. — Les agents de la sûreté Doutreligne, Devogle et Dhalluin en patrouille rue de la Chapelle-Carette, dans la nuit du 30 au 31 mai, arrêtèrent au moment où ils essayaient de fracturer la porte de l'habitation de M. Jules Duquenne, trois individus, Paul Impens, 18 ans, sans domicile fixe, Victor Lepers, 18 ans, sans profession, rue de l'Alma, et Fernand Scalbert, 18 ans, même rue.

Au cours de son enquête, M. Delalé, juge d'instruction, découvrit qu'Impens et Lepers étaient les auteurs de plusieurs tentatives de vol. Le magistrat vient de clore l'instruction de cette affaire en renvoyant Impens et Lepers, en correctionnelle, à l'audience du 23 juin, et en rendant une ordonnance de non-lieu en faveur de Fernand Scalbert.

LA RIXE DE LA RUE DE TOURCOING. — Le 13 avril dernier, M. Henri Wartel, cabaretier, 38, rue Sainte-Elisabeth, s'était rendu, en compagnie de sa femme à l'estaminet du *Beau rosier*, 188, rue de Tourcoing. Quelques instants plus tard, deux repris de justice, Edouard Impens et Lemay, entrèrent dans le débit, et une discussion s'élevait bientôt entre les nouveaux venus et Wartel. Le trio sortit et, dans la rue, les adversaires voulurent mesurer leurs forces. Lemay, tira un couteau et en menaça Wartel, qui, au moment où il allait se défendre essaya à bout portant, un coup de revolver, tiré par Edouard Impens. Heureusement, Wartel ne fut que très légèrement brûlé à la tempe droite d'arcade sourcilière droite.

L'instruction de cet affaire fut confiée à M. Delalé, qui vient de renvoyer Edouard Impens et Lemay, à l'audience correctionnelle du 23 juin, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires, et port d'arme prohibée.

UNE RIXE, BOULEVARD DE CAMBRAI. — Une rixe où le couteau a joué son rôle habituel, s'est déroulée, boulevard de Cambrai.

Vers six heures et demie du soir, les ouvriers apprêteurs de l'établissement Lecomte et Déprès, rue de Beaumont, revenaient en groupes après leur travail. L'un d'eux, Raymond Lecomte, âgé de 18 ans, demeurant rue de l'Epeule, cour du Bélier-d'Or, 6, faisait route avec Julien Lescroart, 19 ans, rue de Tilonville, à Croix.

Trois autres ouvriers les suivaient à peu de distance, adressant à Raymond Lecomte, forcé quelibets à cause de sa maigreur. Se retournant, Lescroart les pria de cesser leurs moqueries et ils se turent, sauf Emile Vromont, 18 ans, rue Marceau, à Wasquehal, qui, s'avançant, lança un coup de poing à Julien Lescroart qui lui rendit la pareille.

Se sentant le plus faible, Vromont s'arma de son couteau de poche et en porta deux coups à son adversaire qui fut atteint à la main gauche.

M. le docteur Lepers lui a donné des soins, il a constaté deux coupures assez profondes à l'annulaire gauche; il a prescrit au blessé de prendre quinze jours de repos. Quant à l'auteur de ces coups, ayant appris qu'une plainte avait été déposée contre lui, il s'est empressé de prendre la fuite.

UN VIEILLARD VICTIME D'UN ACCIDENT. — Dans la matinée de vendredi, vers onze heures, un septuagénaire, M. Alphonse Dubaudumont, longeait le trottoir de la rue de Lannoy, au Pont-Rouge, lorsqu'en voulant se garer, pour livrer passage à un jeune garçon qui courait en sens inverse, il glissa sur la bordure du trottoir, et tomba sur la chaussée.

Dans sa chute, M. Dubaudumont s'était fait des contusions assez graves à l'épaule et aux jambes. Relevé par un passant, le blessé s'est rendu dans une maison voisine, où il a reçu des soins, puis il a pu regagner son domicile à Lys-lez-Lannoy.

UN ENFANT RENVERSÉ par un CYCLISTE. — Un enfant de huit ans, Ernest Dubois, traversait le pont Saint-Vincent-de-Paul, hier après-midi, vers deux heures. Il n'aperçut pas un cycliste, M. Paul Ruffiet, employé de commerce à Tourcoing, rue de l'Amiral-Courbet, et alla se jeter dans les roues de la machine.

Jeté à terre, le garçonnet fut relevé par des passant qui le conduisirent à l'estaminet de M. Parsis, place de la Patrie, où il prit un cordial. Il ne portait aucune blessure et il fut reconduit aussitôt au domicile de ses parents, rue de Wasquehal, impasse de la Fonderie.

Un CYCLISTE INEXPÉRIMENTÉ, M. Georges Patine, teinturier, âgé de 22 ans, passait, hier soir, vers six heures, rue de l'Epeule. Arrivé en face de la cour Blesan, il rencontra deux voitures qui arrivaient en sens inverse. Pour éviter la première, il se porta sur la gauche, mais il ne réussit qu'à aller se jeter sur une des roues de l'autre voiture.

Le choc fut assez violent et, de ce fait, le cycliste tomba à terre. Relevé par des passants, il reçut dans une maison voisine, les soins de M. le docteur Picquet, qui constata une luxation de l'épaule et ordonna au blessé un mois de repos. Peu de temps après, M. Georges Patine, était reconduit en voiture à son domicile, hameau de la Martinoire, à Wattrelos.

BLESSÉ EN JOUANT. — Des enfants de huit à dix ans s'amusaient, jeudi soir, vers six heures, à courir sur des tubes de chaudière déposés dans un terrain vague, près de la gare annexe.

Il leur prit, soudain, la fantaisie de faire rouler un de ces tubes pour l'amener près du voisin. L'un des enfants le petit Victor Coupez, âgé de huit ans, n'ayant pas retiré à temps sa main droite eut l'index écrasé entre les deux pièces de fer.

Reconduit au domicile de ses parents, rue Meyerbeer, cour Nys, 165, l'enfant a reçu les soins de M. le docteur Carette qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. La désarticulation du doigt a dû être faite.

PIANOS d'occasion en grand nombre, Maison **SOREPEL**, 138 bis, Grande-Rue. 915-3

CROIX

LE SECTIONNEMENT ÉLECTORAL. — En conformité de la délibération du Conseil général du 23 mai 1906, M. le Préfet du Nord vient de prescrire une enquête qui sera ouverte à Croix du 24 juin au 1er juillet 1906 inclusivement, sur le projet de suppression du sectionnement électoral.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur recevra pendant un jour les observations et réclamations à la mairie.

TRIPLE EXHUMATION. — Trois dépouilles mortelles, venues d'un cimetière de Reims, viâ Paris, ont été embarquées mardi, à Calais-Maritimes, à bord de la *Queen*, allant à Londres.

C'étaient les corps de M. Isaac Holden, décédé en 1879, il y a, par conséquent, 27 ans; feu son épouse, Mme Holden, décédée treize ans plus tard, en 1892, et leur fils, Jonathan Holden, décédé en 1906.

M. Isaac Holden fut, de son vivant, l'un des introducteurs en France du peignage mécanique de la laine, et il fonda notamment à Croix, entre Lille et Roubaix, de vastes établissements industriels, occupant d'innombrables ouvriers.

Ce fut même l'une des premières usines de France dotées d'un corps spécial d'incendie avec pompe à vapeur et « firemen » équipés à l'anglaise.

M. Isaac Holden était devenu Français de cœur et, en 1871, il avait offert une contribution volontaire d'un demi-million de francs pour assurer la libération rapide du territoire.

M. Isaac Holden faisait partie de l'Ordre de la Légion d'honneur. C'est suivant les clauses de son testament que ses cendres ont été exhumées pour être transférées en Angleterre avec celles de ses proches.

VACCINATION GRATUITE ET OBLIGATOIRE. — M. le docteur Barroyer, se rendra à la Mairie le mardi 19 juin, de 3 à 5 heures, et mercredi 20, de 5 heures à 7 heures, pour procéder à la vaccination.

M. le docteur Demoulin se rendra aussi dans le même but, à l'école de Mme Jacquet, rue Kléber, le jeudi 21 juin, de 3 à 5 heures et vendredi 22, de 4 heures à six heures.

LA DUCASSE DE LA RUE DU PROGRÈS a lieu dimanche et lundi prochains. Le dimanche 17, jeux populaires dans les estaminets du quartier, concours de pinsons, etc. Le lundi, braderie, rue du Progrès, de 1 h. à 6 h. Départ du ballon *Le Progrès*.

LE CORPS DU SOLDAT Eloi Dameels, dont nous avons annoncé le décès survenu à Bar-le-Duc, le 4 mai dernier, vient d'être ramené dans sa famille, rue Baudin, 21, à Croix. Les funérailles auront lieu aujourd'hui samedi 16 juin, à trois heures et demie, en l'église Saint-Pierre. Les soldats actuellement en permission y sont spécialement invités.

CYCLISTES EN DÉFAUT. — Des procès-verbaux ont été faits par les gardes à deux cyclistes, MM. Adolphe Rys, représentant de commerce, rue de Mésières, à Tourcoing, et Henri Carette, rue Pellart, 4 bis, à Roubaix.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Gilman Henri, ouvrier à la briqueterie Lebocq, luxation de l'épaule droite en tombant d'un four à briques. — M. Boelens Gustave, plafonneur chez les frères Delcourt, à Croix, entorse tibio-tarsienne gauche, est tombé en portant un bac de mortier. — M. Dumortier Jean-Baptiste, débourreur à l'usine Holden, s'est blessé à l'épaule droite en plaçant une courroie sur une poulie.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la fabrique Scol et C°, un chauffeur, M. Adolphe Hallebrück, 44 ans, demeurant rue de Croix, à Wasquehal, a été brûlé superficiellement à la jambe gauche par un jet de vapeur échappé d'une soupape qu'il nettoyait. Dix jours. Docteur Labbe.

LANNOY

LA CULTURE DU LIN a pris, cette année, dans le canton de Lannoy, un développement sensiblement supérieur à celui des années précédentes et ce, au détriment de la betterave dont les emblavements ont été partiellement réduits à cause des stocks déjà existants. La plupart des agriculteurs récoltant des lins ont déjà fait leurs déclarations à leur mairie respective. On pense, du maintenant, prévoir une augmentation d'un tiers environ pour cent sur le total de la culture.

BIENFAISANCE

UNE FÊTE DE BIENFAISANCE. — La commune ayant droit à [illegible] est affectée chaque année à une œuvre de bienfaisance, aura lieu le dimanche 24 juin, à 3 heures 1/2, de l'après-midi, rue d'Alsace et rue Gambetta. De nombreux [illegible] seront offerts aux participants.

TOUFFLERS

LA DUCASSE d'ouvrir dimanche prochain et durera jusqu'à mardi. Déjà les forains commencent à s'installer sur la Place.

LEERS

UN INCIDENT D'ATELIER s'est produit, mercredi soir, à l'établissement de MM. Bayart frères et neveux, au Tilleur de Cerchem. Une centaine de tisserands sur 150, ont quitté le travail parce que les patrons refusaient de leur accorder une augmentation de salaire. Le lendemain matin, 60 d'entre eux sont rentrés à l'atelier; quelques-uns ont repris leur métier.

MEN

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Mulotin frères, un teinturier, M. Louis Gautier, 25 ans, demeurant à la « Tribonnerie » a eu le pied gauche brûlé par de l'eau bouillante. Six jours de repos; docteur Combronne. — Chez MM. Parent, Bourgeat et C°, un ourdisseur, M. Oscar Merchez, 14 ans, domicilié à Leers, s'est fait une entorse au pied droit en tombant de son métier. Le blessé a reçu les soins d'un médecin.

BARGIBAUX

ECHO DES INVENTAIRES. — On sait qu'à la suite des incidents qui se sont produits pendant l'inventaire des biens de l'église Saint-Jean-Baptiste, au Petit-Baisieux, M. Emile Deffontaines, maire de la commune, fut cité parmi les manifestants pour comparaître à l'instruction dirigée par M. le juge Delaît.

On inculpa M. Deffontaines d'outrage et intimidation envers gendarmes. D'autre part, il fut interdit de ses fonctions de maire pendant un mois par M. le Préfet du Nord. Sa peine allait expirer lorsque cette interdiction de pouvoirs fut prolongée de deux mois par décision ministérielle. M. Deffontaines fut ensuite renvoyé devant la Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Douai qui le condamna à l'amende et à l'emprisonnement avec sursis. Le délai de suspension est expiré et M. le Maire a repris la direction des affaires communales.

Cette nouvelle a été favorablement accueillie par la population.

WILLEMS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la fabrique de M. Truffaut-Baisine, un tisseur, M. Désiré Delecourt, âgé de 45 ans, demeurant au Petit-Baisieux, a été blessé à l'index de la main droite par la chute d'une pièce mécanique. Un mois de repos; docteur Christiane.

BLANKENBERGHE A louer, août et septembre, belle villa garnie. Digue de mer, meilleure situation. 15 lits. Electricité, gaz, eaux à tous les étages. S'adresser, 127, digue de Mer, Blankenberghe. 4337

TOURCOING

L'ESCROQUERIE A LA MALLE

Le coup du locataire. — Les aventuriers. — La malle espagnole et la malle française. — Comme à Bousbecque et à Roncq. — La manœuvre. — La prudence et la défiance.

Les filous qui sont légion avaient naguère un procédé classique — et sans doute l'ont-ils encore — pour extorquer de l'argent aux bonnes âmes ou simplement aux imprévoyants. C'était le coup de la malle d'Espagne. Par un beau matin, un notable commerçant, un industriel connu sur le marché et dont le nom figure sur tous les annuaires et Bottin du monde, recevait une lettre timbrée de l'étranger, de Madrid, Calatrava ou autre ville de *tra los montes*. Un prétendu détenu pour opinions politiques ou malechance en affaires, y faisait appel à la charité bien connue du destinataire pour solliciter de lui un service, qui serait d'ailleurs, rémunéré au centuple.

Il ne s'agissait que d'envoyer contre une reconnaissance, en bonne et due forme, une somme assez rondelette qui permettrait à une tierce personne de retirer à la douane où elle était en souffrance une malle qui renfermait suffisamment de titres pour libérer le détenu et exonérer largement le prêteur. Il va sans dire que si, par naïveté, la somme requise était envoyée, une main mystérieuse la touchait après les formalités d'usage et l'expéditeur était joué.

Il y a depuis quelque temps dans la région de Roubaix-Tourcoing et de leurs cantons des individus qui s'exercent sur une moindre échelle à une escroquerie analogue. Ils font eux aussi le coup de la malle.

Nous avons, pas plus tard qu'hier, signalé la mésaventure survenue à un loueur de voitures, M. Augustin Desroussaux, rue de Dunkerque. Un jeune homme arrive sous prétexte de louer une chambre. Pour donner confiance, il présente la carte d'un honorable commerçant de la ville. On se montre, sur cette recommandation, plein de prévenance à l'endroit de l'inconnu. Celui-ci en profite pour demander qu'on l'accompagne à la gare où il a laissé ses bagages. On s'y rend. En cours de route, l'autre fait mine d'avoir oublié son billet et s'excuse, pendant qu'il court le chercher, de faire attendre son compagnon.

L'escroc se rend à la maison qu'il vient de quitter, prie qu'on lui prête quelque argent qu'un s'empresse de lui remettre et... le tour est joué. L'inconnu file, tandis que celui qu'il a laissé dans un coin quelconque se morfond des heures, avant de se douter qu'il est la victime d'un malandrin. De malle, cela va de soi, il n'y en a point trouvé.

Voilà la déconvenue qu'ont eu, l'autre jour, en outre de M. Desroussaux, plusieurs Tourquennois. Il faut insister sur ces faits pour en prévenir le retour par un avertissement au public, car ces comédies-là ont des précédents. La farce se répète ici et là depuis trois semaines environ.

Elle a commencé, vers la fin du mois dernier à Bousbecque. Un chevalier d'industrie y surprit la bonne fo